



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 DECEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 3 décembre 2024, s'est réuni le mardi 10 décembre 2024 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Galla sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Murièle CHABERT, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Jean-Marc GARNIER, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Serge PERCHERON, Laurence COSTE, Richard KISS, Franck BARBEY, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Stéphanie MANDREA, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Paul EUZIERE, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Mekia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Bernard BRUNEAU, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE :

/

PART EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Ali AMRANE
Monsieur Pascal PELLEGRINO
Madame Karine GIGODOT
Madame Magali CONESA
Madame Myriam LAZREUG

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Alexandre GAIFFE
Monsieur Patrick ISNARD

PROCURATION :

Monsieur Ali AMRANE à Monsieur François ROUSTAN
Monsieur Pascal PELLEGRINO à Monsieur Philippe BONELLI
Madame Karine GIGODOT à Madame Valérie COPIN
Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Valérie COPIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2024.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération n° 2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

- 2024 - 215** **PROJET DE LIAISON URBAINE ENTRE L'AVENUE ALPHONSE MOREL,
LA TRAVERSE FONT LAUGIERE ET LE BOULEVARD GAMBETTA
VIA LE PARC DE STATIONNEMENT LA ROQUE
ACQUISITION DES LOTS N° 48 ET 56 DE LA COPROPRIETE « LA ROQUE »
CADASTREE SECTION BI N° 25 SISE 5 RUE DE LA PORTE NEUVE**
- 2024 - 216** **PROJET DE LIAISON URBAINE ENTRE L'AVENUE ALPHONSE MOREL,
LA TRAVERSE FONT LAUGIERE ET LE BOULEVARD GAMBETTA
VIA LE PARC DE STATIONNEMENT LA ROQUE
VENTE APPARTEMENT EN REZ-DE-JARDIN DE LA COPROPRIETE
CADASTREE SECTION BN N° 20 ET JARDIN ATTENANT
CADASTRE SECTION BN N° 19 SIS 19 AVENUE GUY DE MAUPASSANT**
- 2024 - 230** **MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VALIDATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**
- 2024 - 238** **ENERGIES RENOUVELABLES
SOLARISATION DU PARC DE STATIONNEMENT JEAN GIRARD
LANCLEMENT D'UNE PROCEDURE DE CONCESSION DE TRAVAUX
VALANT AUTORISATION D'OCCUPATION DOMANIALE**

**2024 - 205 RAPPORTS D'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
EXERCICE 2023**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **PRENDRE ACTE** de la présentation des rapports annuels suivants :
 - La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
 - Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'AZUR
 - Le SICTIAM

Prendre acte.

**2024 - 206 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2023**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2023 de la SPL Pays de Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.

Unanimité.

**2024 - 207 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT – RENOUVELLEMENT URBAIN
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2023
APPROBATION DE L'AVENANT N° 29
VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT COMMUNALE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le compte rendu financier de la concession d'aménagement du Centre Historique au 31 décembre 2023 présenté à la Ville, ainsi que le bilan actualisé pour un montant de 80.347 millions d'euros TTC ;
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 8.921 millions d'euros et procéder au versement d'une subvention communale d'équipement 2025 de 685 000 euros ;
- **APPROUVER** l'avenant n° 29 à la concession d'aménagement du Centre Historique tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.

Unanimité.

**2024 - 208 SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT - RENOUELEMENT URBAIN
CONCESSION D'AMENAGEMENT DU NOUVEAU PROJET NATIONAL
DE RENOUELEMENT URBAIN
APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE EXERCICE 2023
APPROBATION DE L'AVENANT N° 3
VERSEMENT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur le Maire

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le compte rendu financier au 31/12/2023 présenté à la ville, comportant le bilan d'un montant de 15 049 689 € HT, le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'état des réalisations en recettes et dépenses, ainsi qu'une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé ;
- **APPROUVER** la participation communale d'équilibre totale de 4 539 641 € HT et procéder au versement de la participation communale 2025 de 500 000 € au titre des opérations ANRU en investissement, conformément au bilan, compte d'exploitation et note de conjoncture fournis par la SPL Pays de Grasse Développement et procéder à son versement sur présentation des factures correspondantes ;
- **APPROUVER** l'avenant n° 3 tel qu'annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ;
- **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2025 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à la présente délibération.

Unanimité.

2024 - 209 CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Valérie COPIN

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les suppressions, créations et modifications de postes ;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2024 et suivants.

Unanimité.

**2024 - 210 PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DE PREVOYANCE
DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE DE LABELLISATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Valérie COPIN

Extrait de la délibération

- **DECIDER** de participer dans le cadre de la procédure dite de labellisation à la prévoyance des agents titulaires et stagiaires de la Ville, en position d'activité ou détachés auprès de celle-ci, travaillant à temps complet, à temps partiel ou à temps non complet, ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité ;
- **FIXER** à 7 euros le montant mensuel de la participation à la prévoyance ;
- **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération et ses annexes ;
- **FIXER** la date d'effet de présente décision au 1^{er} janvier 2025 ;
- **INSCRIRE** les crédits suffisants aux budgets 2025 et suivants.

Unanimité.

**2024 - 211 REGIME INDEMNITAIRE
MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION
ET D'ENGAGEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Valérie COPIN

Extrait de la délibération

- **INSTITUER** l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement dans les conditions énumérées ci-dessus ;
- **ADOPTER** l'ensemble des dispositions précisées par la présente délibération ;
- **INSCRIRE** les crédits correspondants au budget.

Unanimité.

**2024 - 212 COMMANDE PUBLIQUE
ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT RESAH**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Valérie COPIN

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'adhésion à la centrale d'achat du Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion et à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.

Unanimité.

**2024 - 213 PROJET MARTELLY – DELIBERATION COMPLEMENTAIRE
CREATION D'UN ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUME ET CESSION A L'EURO
SYMBOLIQUE D'UN VOLUME A LA SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **VALIDER** l'Etat Descriptif de Division en Volume conformément au projet réalisé par Monsieur David PIERROT, Géomètre-Expert ;
 - **CONFIRMER** la cession à l'euro symbolique du volume n° 1 tel que défini par Monsieur David PIERROT, Géomètre-Expert, à la Société Publique Locale Pays de Grasse Développement ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de ces opérations.
-

Unanimité.

**2024 - 214 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATION DE RENOVATION DES FACADES ET DES PORTES
DU SECTEUR SAUVEGARDE ET DES DEVANTURES COMMERCIALES
SUR LA PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessous, sur présentation des factures après contrôle par les services de la ville :
 - **Devanture commerciale 11 place aux Aires - 06130 GRASSE**
Demandeur et bénéficiaire : Radu-Georges STEFANESCU
Subvention totale devanture commerciale : 3 000,00 €
 - **Devanture commerciale 13 place aux Aires - 06130 GRASSE**
Demandeur et bénéficiaire : Radu-Georges STEFANESCU
Subvention totale devanture commerciale : 2 605,00 €
 - **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.
-

Unanimité.

2024 - 215 RETIREE

2024 - 216 RETIREE

**2024 - 217 ZONE INDUSTRIELLE LES BOIS DE GRASSE
VENTE D'UNE EMPRISE ISSUE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EI N° 502
SISE AUX ASPRES AVENUE LOUISON BOBET, A LA SCI NAT'IMMO**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** le principe de la vente par la commune de Grasse de l'emprise d'une superficie d'environ 2 398 m² telle que définie par le projet de division établi par Monsieur Vincent DELEFORGES, géomètre-expert, issue de la parcelle cadastrée Section EI n° 502, sise avenue Louison Bobet au sein de la zone industrielle « Les bois de Grasse », au profit de la SCI NAT'IMMO, représentée par son Président, Monsieur Pierre SAPPA, ou toute autre société créée à cet effet, moyennant le prix de vente de 479 600 euros (quatre cent soixante-dix-neuf mille six cent euros) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL, Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous actes à intervenir dans cette affaire et notamment l'acte authentique correspondant, ainsi que tous les actes préparatoires afférents.

Unanimité.

**2024 - 218 INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL
D'UN BIEN SANS MAITRE CADASTRE SECTION AN N° 135**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **DECIDER** d'incorporer dans le domaine privé communal la parcelle cadastrée section AN n° 135, sise à Grasse (06130), allée de la Lauve, d'une superficie cadastrale de 365 m² ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer pour le compte de la Commune tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette procédure, tel que la prise d'un arrêté par Monsieur le Maire constatant l'incorporation de cette parcelle dans le patrimoine communal, ainsi que procéder aux formalités auprès du service de la publicité foncière pour rendre opposable aux tiers cette incorporation.

Unanimité.

**2024 - 219 CONVENTION HABITAT A CARACTERE MULTI-SITES N° 2
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA / COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE / VILLE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Christophe MOREL

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la signature de la Convention Habitat à caractère multi-sites n° 2 entre la Commune de Grasse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et l'Etablissement Public Foncier Régional, telle qu'annexée à la présente ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Unanimité.

**2024 - 220 CREATION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE PAYS DE GRASSE TOURISME
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la création de la SPL Pays de Grasse Tourisme ;
 - **APPROUVER** l'adhésion de la Commune de Grasse à la SPL Pays de Grasse Tourisme ;
 - **APPROUVER** les Statuts de la SPL Pays de Grasse Tourisme ;
 - **APPROUVER** la participation de la Commune au capital social de la SPL Pays de Grasse Tourisme, d'un montant de 14 800 € ;
 - **APPROUVER** la désignation en tant que membres du Conseil d'Administration de la SPL Pays de Grasse Tourisme de :
 - **Madame Karine GIGODOT**
 - **Madame Valérie COPIN**
 - **Monsieur Nicolas DOYEN**
 - **Monsieur Cyril DAUPHOUD**
 - **Madame Aline BOURDAIRE**
 - **AUTORISER** les représentants de la Commune à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée à ce titre, ainsi que toutes autres fonctions ou tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à la bonne exécution de la présente délibération.
-

Unanimité.

**2024 - 221 CONVENTION DE MANDAT ENTRE LA VILLE DE GRASSE
ET LA SPL PAYS DE GRASSE TOURISME POUR LA VENTE DES DROITS D'ACCES
AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE DE GRASSE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE

Extrait de la délibération

- **CONFIER** à l'Association Office du Tourisme intercommunal Pays de Grasse Tourisme, puis à la SPL Pays de Grasse Tourisme, la gestion de la prévente et la vente des billets à travers la mise en place d'une convention emportant mandat ;
 - **APPROUVER** la conclusion d'une convention emportant mandat donné par la commune de Grasse à l'Association Office du Tourisme intercommunal Pays de Grasse Tourisme pour la prévente des billets portant droits d'accès aux manifestations organisées par la commune de Grasse ;
 - **APPROUVER** le transfert de cette convention à la SPL Pays de Grasse Tourisme à compter de la date de création de celle-ci ;
AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, l'avenant portant transfert de la convention à la SPL Pays de Grasse Tourisme ainsi que les éventuels avenants sans incidence financière et toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.
-

Unanimité.

**2024 - 222 EXPOROSE 2025
ADOPTION DES TARIFS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les tarifs suivants :
 - **1/ DROITS D'ENTREES**
 - Entrée tarif normal..... 5 € TTC
 - Entrée tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes, enfants de moins de 12 ans, handicapés et leurs accompagnants, chômeurs, retraités et étudiants sur présentation d'un justificatif : 3 € TTC
 - Gratuité sur présentation d'un carton d'invitation de la ville de Grasse
 - Préventes en ligne (tarif réduit appliqué) 3 € TTC
 - **2/ OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC**
 - Caution pour réservation espace pépiniériste et exposants : 100 € TTC
 - Chalets : 500 € TTC
 - Food truck : 600 € TTC
 - Espace pépinière mise à disposition un mètre carré : 2 € TTC/m²
 - Gratuité d'occupation du domaine public pour les partenaires ayant collaboré étroitement à la manifestation
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à assurer la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité.

**2024 - 223 CONVENTION-CADRE POUR LE RECOURS AUX BENEVOLES
DANS LE CADRE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA VILLE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Aline BOURDAIRE

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'intervention de collaborateurs occasionnels bénévoles au service public dans le cadre de manifestations organisées par les services municipaux et la ville de Grasse ;
- **APPROUVER** le projet de convention d'accueil d'un bénévole dans le cadre des manifestations organisées par les services municipaux et la ville de Grasse ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à assurer la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité.

**2024 - 224 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Catherine BUTTY

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le projet de Décision Budgétaire Modificative n° 4 de la commune au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2024 et l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2024 - 225 BUDGET PRINCIPAL
AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Catherine BUTTY

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes et selon la répartition indiquée ci-dessous :
 - **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles »**
 - Crédits ouverts au budget 2024 : 565 840,43 €
 - Limite des 25 % = 565 840,43 € * 25 % soit 141 460,11 €
 - Autorisation demandée : **141 460,00 € sur le compte 2031**
L'enveloppe sera consacrée notamment à des études d'aménagement à intervenir au premier trimestre 2025.
 - **Chapitre 204 « subventions d'équipements versées »**
 - Crédits ouverts au budget 2024 : 2 300 000,00 €
 - Limite des 25 % = 2 300 000,00 € * 25 % = 575 000,00 €
 - Autorisation demandée : **575 000,00 € sur le compte 20422**
Ces crédits seront dédiés aux subventions aux particuliers dans le secteur sauvegardé pour les opérations achevées sur le premier trimestre 2025.
 - **Chapitre 21 « immobilisations corporelles »**
 - Crédits ouverts au budget 2024 : 1 119 110,82 €
 - Limite des 25 % : 1 119 110,82 € * 25 % = 279 777,71 €
 - Autorisation demandée : **279 777,00 € sur le compte 2188**
Enveloppe dédiée à l'acquisition de divers équipements sur le premier trimestre 2025.
 - **Chapitre 23 « immobilisations en cours »**
 - Crédits ouverts au budget 2024 : 8 894 000,53 €
 - Limite des 25 % : 8 894 000,53 € * 25 % = 2 223 500,13 €
 - Autorisation demandée : **2 223 500,00 € sur le compte 2313**
Les travaux concernés seront ceux liés aux opérations de gros entretien des bâtiments, des voiries et réseaux réalisées sur le premier trimestre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 4 abstentions : Monsieur EUZIERE (2voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL.

**2024 - 226 REPRISE ET CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES
AU TITRE DES EMPRUNTS COMPLEXES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Catherine BUTTY

Extrait de la délibération

- **ADOPTER** la constitution d'une provision pour risques sur emprunts à hauteur de **178 359,33 euros** :
 - débit du compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges financiers » par le crédit du compte 1521 ;
 - crédit du compte 75888 « produits exceptionnels divers » par le débit du compte 194.
-

Unanimité.

**2024 - 227 BOURSES ELITES
ADOPTION – ATTRIBUTION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Gilles RONDONI

Extrait de la délibération

- **ATTRIBUER** une bourse de : 560 € à NAKACHE Maryline ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 630 € à LOPERGOLO Ingrid ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 350 € à CARMONA Hugo ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 420 € à CARMONA Lilou ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 245 € à PICARD Léia ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 280 € à DONNE Lucie ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 350 € à EL ASRI Mahira ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 245 € à AMPUERO Anaïs ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 420 € à RAPINI Luca ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 350 € à GRUSZKA Arthur ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 420 € à RAYNAUD Alexis ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 280 € à SCHAUB Eric ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 70 € à LIXON Sacha ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 175 € à LIXON Timéo ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 350 € à BOUSREZ Céline ;
 - **ATTRIBUER** une bourse de : 420 € à MARTINO Dorian ;
 - **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.
-

Unanimité.

2024 - 228 ADHESION A LA CHARTE VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Claude MASCARELLI

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'adhésion de la ville de Grasse à la Charte « Ville Ambassadrice du Don d'Organes » ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cette charte, ainsi que tout document afférant la mise en œuvre de cette adhésion.
-

Unanimité.

**2024 - 229 MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE
ENTREE DANS LES COLLECTIONS DES ACQUISITIONS POUR L'ANNEE 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Nicolas DOYEN

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** l'entrée dans les collections, pour les inscrire à l'inventaire réglementaire du Musée International de la Parfumerie, des acquisitions mentionnées dans la présente délibération.
-

Unanimité.

2024 - 230 RETIREE

**2024 - 231 LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE DANS LE CENTRE HISTORIQUE
PROLONGATION DE LA PERIODE DE MISE EN ŒUVRE
DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION
(DENOMMEE PERMIS DE LOUER) DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF PRIVE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Nicole NUTINI

Extrait de la délibération

- **ACCEPTER** la prolongation de la durée de validité de la délégation de la CAPG à la ville de Grasse pour assurer la gestion et le suivi (réception, enregistrement, instruction, contrôle et signature) des autorisations préalables de mise en location de logements privés sur le périmètre défini, jusqu'au 21 décembre 2027 ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
 - **DIRE** que cette décision aura une incidence financière sur le budget de la ville de Grasse en termes de moyens à mettre à disposition pour le bon fonctionnement de ce dispositif.
-

Unanimité.

**2024 - 232 CONCESSION DE MOBILIER URBAIN ABRIS VOYAGEURS, DISPOSITIFS 2 ET 8 M²
CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- **APPOUVER** le choix du concessionnaire pour la mise à disposition, la pose, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaire et non publicitaire d'abris voyageurs, de modules de 2 et 8 m² : la société JC DECAUX France ;
 - **APPROUVER** le contrat de concession et ses annexes pour une durée de 12 ans, dont les principales caractéristiques et l'économie générale son décrites dans le rapport ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Madame Murièle CHABERT, Conseillère Municipale, à signer pour le compte de la commune tous actes à intervenir dans cette affaire.
-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 2 voix contre : Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2024 - 233 RESTAURATION COLLECTIVE
AUGMENTATION DE LA TARIFICATION DES USAGERS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la nouvelle tarification appliquée aux familles.
-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 6 voix contre : Monsieur EUZIERE (2voix), Madame ADDAD, Monsieur de FONTMICHEL, Monsieur CASSARINI (2 voix).

**2024 - 234 CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA LUTTE
CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois par tacite reconduction ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les éventuels avenants à ladite convention.
-

Unanimité.

**2024 - 235 CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VAR
COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
-

Unanimité.

**2024 - 236 CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET
COUT D'UN ELEVE GRASSOIS CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
COUT D'UN ELEVE VILLENEUVOIS
CALCULE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.
-

Unanimité.

**2024 - 237 BOURSE COMMUNALE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ATTRIBUTION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Murièle CHABERT

Extrait de la délibération

- ADOPTER les modalités d'attribution ci-dessus définies ;
 - AUTORISER Monsieur le Maire à attribuer la bourse d'enseignement supérieur ;
 - DIRE que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025.
-

Unanimité.

2024 - 238 RETIREE

**2024 - 239 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO

Extrait de la délibération

- **DONNER UN AVIS FAVORABLE** à la suppression du repos dominical pour les 12 dimanches 2025 suivants :

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE : Les deux 1^{ers} dimanches des soldes d'hiver (défini à ce jour aux dimanches 12 et 19 janvier 2025), Les deux 1^{ers} dimanches des soldes d'été (défini à ce jour aux dimanche 29 juin et 6 juillet 2025), dimanche 31 août 2025, dimanche 7 septembre 2025, les dimanches 23 et 30 novembre 2025, les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre 2025

EQUIPEMENT DE LA MAISON : Les deux 1^{ers} dimanches des soldes d'hiver (défini à ce jour aux dimanches 12 et 19 janvier 2025), Le 1^{er} dimanche des soldes d'été (défini à ce jour au dimanche 29 juin 2025), les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 novembre 2025, les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre 2025

JOUETS ET ENFANTS : Le 1^{er} dimanche des soldes d'hiver (défini à ce jour au dimanche 12 janvier 2025), Le 1^{er} dimanche des soldes d'été (défini à ce jour au dimanche 29 juin 2025), dimanche 26 octobre 2025, les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 novembre 2025, les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre 2025

ANIMALERIE : Dimanche 30 novembre 2025, les dimanches 7, 14, 21 et 28 décembre 2025

MAGASINS POPULAIRES : Les dimanches 21 et 28 décembre 2025

Unanimité.

**2024 - 240 GRILLE TARIFAIRE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL
MODIFICATION DE LA GRILLE**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Marie-Madeleine GUALLINO

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire telle qu'exposée ci-dessus ;
 - **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025.
-

Unanimité.

**2024 - 241 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
AVANCES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
POUR L'ANNEE 2025**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Cyril DAUPHOUD

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le principe d'acomptes de subventions aux associations pour l'année 2025 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations concernées par la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISER** le versement des acomptes mentionnés ci-dessous :

Imputation : Service Jeunesse.

Harpèges	5 000 €
Lieu d'accueil parents / enfants	
- Harpèges	36 600 €
(accueils de loisirs 3/6 ans, 6/11 ans et 12/17 ans)	
- Loisirs Education Culture « Les Aspres »	60 000 €
(accueils de loisirs 3/6 ans et 6/14 ans + séjours de vacances)	
- Loisirs Education Culture	40 000 €
(multi accueil 1/3 ans)	
- Planète Sciences Méditerranée	15 000 €
(accueils de loisirs 6/12 ans + séjours)	

Unanimité.

**2024 - 242 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MME BERNADETTE CLOT-GOUDARD**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Dominique BOURRET

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant l'œuvre offerte par Madame Bernadette CLOT-GOUDARD ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir, dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique et/ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
-

Unanimité.

**2024 - 243 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025
REMUNERATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Mélanie ZARRILLO

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le mode de rémunération des agents recenseurs.
-

Unanimité.

**2024 - 244 DROIT COMMUN
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2025
AVANCES**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement d'avances sur subventions de fonctionnement à certaines associations ;
 - **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations.
-

Unanimité.

**2024 - 245 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE 2024**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Annie OGGERO-MAIRE

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** le versement d'une subvention complémentaire pour un montant de 100 000 € ;
 - **AUTORISER** le versement d'une subvention de fonctionnement pour un montant de 9 848 € ;
 - **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2024.
-

Unanimité.

2024 - 246 DON AFFECTE A L'ACHAT DE PIEGES PHOTOGRAPHIQUES

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BICAIL

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** le don de 6 516 euros par Madame SANSOLDI à la commune de Grasse, ce don étant affecté à l'achat de 20 pièges photographiques conformément au devis annexé à la présente délibération.
-

Unanimité.

**2024 - 247 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DE L'ACADEMIE DE NICE
RELATIVE AUX MESURES DE RESPONSABILISATION**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BICAIL

Extrait de la délibération

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat relative aux mesures de responsabilisation pour une durée d'un an, renouvelable annuellement par tacite reconduction, et ce, pendant une période de trois à compter de sa signature.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les éventuels avenants à ladite convention.

Unanimité.

**2024 - 248 CITE REVES
ATTRIBUTION DES BOURSES AUX LAUREATS**

Présentée aux commissions « Optimisation et performance des moyens et ressources », « Equipement et aménagement du cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Qualité de vie » du 19 novembre 2024,

Rapporteur : Madame Lévanna CALATAYUD

Extrait de la délibération

- **APPROUVER** les projets cités ci-dessous :
 - ✓ « **Voyage solidaire en Bolivie** », proposé par Eulalie KASTLER pour un projet humanitaire.
Montant attribué : 4 000 €
 - ✓ « **Voyage solidaire aux Philippines** », proposé par Paul CHARABOT pour un projet humanitaire.
Montant attribué : 3 600 €
 - ✓ « **4L trophy, l'éclair et l'enclume** », proposé par Tom CARRETERO pour un projet humanitaire.
Montant attribué : 3 800 €
- **VOTER** les montants indiqués ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec les lauréats ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025 ;
- **AUTORISER** le versement de la bourse aux lauréats sus-indiqués.

Unanimité.

Grasse le 10 décembre 2024,

Le Maire,

Jérôme VIAUD



La Secrétaire de séance,

Valérie COPIN,

